

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C1.1 - Elaborer un projet de mobilité européenne et internationale**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Avoir lu et analysé le projet de l'établissement et/ou le plan de développement de la structure de tutelle

##### **Objectif du module**

- Elaborer un projet de mobilité européenne et internationale

##### **Durée du module**

14h40

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Présentiel (P) et distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) suivie d'une séance de mise à niveau pour les référents mobilité débutants (1h00 / DS) et de 4 séances :

**Séance 1 (1h / DA) :** Elaborer un projet de mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (2h30 / DS) :** Définir les incontournables d'un projet de mobilité européenne ou internationale et les mettre en perspective avec un projet d'établissement

**Séance 3 (6h30 / P) :** Être en capacité d'élaborer un plan d'actions

**Séance 4 (3h00 / P) :** Travailler à la réponse d'un appel à projet

**Séance 4 (10' / DA) :** Etablir un plan d'action

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C1.2 - Mettre en œuvre un projet de mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Objectif du module**

- Mettre en œuvre un projet de mobilité européenne ou internationale

##### **Durée du module**

5h30

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) et de 4 séances :

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Rechercher des partenaires dans un projet de mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (1h / DA) :** Concevoir et organiser une visite préparatoire dans le pays d'accueil

**Séance 3 (1h30 / DS) :** Identifier les financeurs et leurs logiques de financement

**Séance 4 (1h / DS) :** Echanger des pratiques et réagir aux partages d'expérience

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 2 : UTILISER LES CADRES REGLEMENTAIRES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C.2.1 - Agir dans un cadre réglementaire approprié**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée d'un seul module

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise des cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale

##### **Objectifs du module**

- Identifier les sources d'informations relatives aux cadres réglementaires en vigueur et en mesurer l'impact potentiel sur le projet de mobilité européenne ou internationale
- Appliquer les dispositions légales en vigueur

##### **Durée du module**

8h

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS), suivi d'une séance de mise à niveau pour les référents mobilités débutants (1h00 / DS) et de 4 séances :

**Séance 1 (1h30 / DA) :** Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale

**Séance 2 (3h / DS) :** Appliquer les dispositions légales en vigueur

**Séance 3 (1h00 / DS) :** Se familiariser avec les dispositions réglementaires permettant le déploiement de la mobilité sortante dans des situations particulières

**Séance 4 (1h00 / DS) :** Appréhender le contexte réglementaire nécessaire pour développer la mobilité entrante

##### **Modalités d'animation du module**

Echanges interactifs, travaux de recherche, étude de situations et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

QCM suivi d'un entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : PILOTER LA COHERENCE ENTRE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE ET LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module C4.1 - Définir les modalités pédagogiques de la mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Avoir consulté les référentiels de parcours de formation des apprentis afin de disposer de notions liées au parcours de formation et du vocabulaire s'y rattachant

##### **Objectifs du module**

- Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels
- Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire
- Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la mobilité européenne ou internationale
- Caractériser les spécificités de l'environnement professionnel et pédagogique du pays d'envoi ou du pays d'accueil

##### **Durée du module**

10h00

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Présentiel (P) et distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) suivi d'une séance préparatoire dédiée à la lecture d'un référentiel de compétences (1h / DA) et de 4 séances :

**Séance 1 (2h / DA) :** Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels

**Séance 2 (2h / DA) :** Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la mobilité européenne ou internationale

**Séance 3 (1h30 / DS) :** Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire de la mobilité

**Séance 4 (3h00 / P) :** Prendre en compte les spécificités de l'environnement professionnel et pédagogique du pays d'envoi et du pays d'accueil

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : PILOTER LA COHERENCE ENTRE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE ET LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module : C4.2 - Mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité européenne ou internationale, dans l'enseignement et la formation professionnels**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Objectifs du module**

- Identifier les dispositifs et/ou outils de description, valorisation ou reconnaissance des acquis d'apprentissage
- Repérer le ou les dispositifs les plus adaptés en fonction des caractéristiques d'un projet de mobilité européenne ou internationale
- Ajuster les objectifs de formation au contexte pédagogique et professionnel des différents pays d'accueil dans le cadre du système EFP

##### **Durée du module**

5h30

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Présentiel (P) et distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) et de 3 séances :

**Séance 1 (0h30 / DA) :** Mobiliser les instruments de valorisation et de reconnaissance de la mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (1h30 / DS) :** Identifier les rôles respectifs des acteurs de la mobilité européenne ou internationale

**Séance 3 (3h00 / P) :** Formaliser les modalités d'évaluation et de reconnaissance dans un contrat pédagogique"

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, échanges interactifs, mise en situation à travers des cas pratiques et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : PILOTER LA COHERENCE ENTRE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE ET LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module : C4.3 - Mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité européenne ou internationale dans l'enseignement supérieur**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Objectifs du module**

- Identifier les dispositifs et/ou outils de description, valorisation ou reconnaissance des acquis d'apprentissage
- Repérer le ou les dispositifs les plus adaptés en fonction des caractéristiques d'un projet de mobilité européenne ou internationale
- Ajuster les objectifs de formation au contexte pédagogique et professionnel des différents pays d'accueil dans le cadre du système ENSUP

##### **Durée du module**

3h30

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) et de 2 séances :

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Définir et mettre en œuvre les modalités de validation & de reconnaissance des acquis d'apprentissage, à visée certificative

**Séance 2 (1h30 / DS) :** Mobiliser des modalités de validation & de reconnaissance des acquis d'apprentissage, à visée non certificative.

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 5 : COMMUNIQUER ET PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VALORISATION D'UNE ACTION DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C5.1 - Communiquer efficacement et contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

La formation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée d'un seul module

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise des outils de communication

##### **Prérequis**

- Être informé de la politique de communication de l'établissement, et/ou du réseau le cas échéant

##### **Objectifs du module**

- Contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale
- Communiquer efficacement auprès des différentes parties prenantes

##### **Durée du module**

ghoo

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

Présentiel (P)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS), et 3 séances :

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Identifier et utiliser les clés pour élaborer un plan de communication

**Séance 2 (2h30 / P) :** Construire un argumentaire pour convaincre les différentes parties prenantes au projet de mobilité

**Séance 3 (4h / P) :** Mobiliser des techniques de prise de parole pour communiquer efficacement à l'oral

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et jeux de rôle

##### **Modalités de validation de la compétence**

Questions à choix multiples et questions ouvertes à partir d'exemples de situation